

ZÄIT FIR ENG NEI POLITIK

CSV

ZENTRUM

LISTE
4



Luc FRIEDEN
59, Contern
Avocat à la Cour
Tête de liste



Elisabeth MARGUE
33, Ville de Luxembourg
Avocate à la Cour,
Députée, Conseillère
communale, Présidente
du parti CSV



Diane ADEHM
52, Hesperange
Economiste
Députée, Échevine



Maurice BAUER
51, Ville de Luxembourg
Juriste
Echevin



Laurent BRAUN
28, Strassen
Ingénieur
Conseiller communal



**Dr. Emilie
COSTANTINI**
43, Ville de Luxembourg
Ophtalmologue
Conseillère communale



Alain DE BOURCY
47, Kopstal-Bridel
Pharmacien



Alex DONNERSBACH
31, Walferdange
Avocat à la Cour
Échevin
Président CSJ



Lynn FRANK
37, Manternach
Avocate à la Cour



Paul GALLES
50, Ville de Luxembourg
Chargé de projets
Député
Echevin
Vice-Président du CSV



Marie Laure GOERES
26, Ville de Luxembourg
Entrepreneure
et Hôtelière



**Jean-Marie
HOFFMANN**
56, Ville de Luxembourg
Maître-Pâtissier



Marc LIES
54, Hesperange
Employé BCEE
Député
Bourgmestre



Laurent MOSAR
65, Ville de Luxembourg
Avocat à la Cour
Député
Conseiller communal



Danira MUSTAFIC
33, Ville de Luxembourg
Avocate à la Cour



Vincent REDING
31, Weiler-la-Tour
Criminologue
Bourgmestre



Marthe SCHARFE
36, Niederanven
Gestionnaire de projets
auprès d'une banque



Nos réunions électorales



Natalie SILVA
42, Larochette
Conseillère politique
Conseillère communale



Abby TOUSSAINT
47, Mersch
Indépendant
Échevin



Serge WILMES
41, Ville de Luxembourg
Historien
Député
1^{er} échevin



Claude WISELER
63, Ville de Luxembourg
Docteur ès lettres
Député
Président du CSV

**ZÄIT FIR ENG
NEI POLITIK**

LUC FRIEDEN

**LISTE
4**

VOTEZ LE CHANGEMENT

CSV

LES 10 PRIORITÉS DU CSV



AUGMENTER LE POUVOIR D'ACHAT

- Adapter par étapes le barème fiscal à l'inflation.
- Élargir les tranches d'imposition.
- Augmenter le seuil d'entrée d'imposition, également pour les familles monoparentales.
- Pas d'impôt de succession ni d'impôt sur la fortune.

SOUTENIR LES JEUNES FAMILLES

- Améliorer l'équilibre travail-famille en accordant aux parents d'enfants en âge de scolarité fondamentale le droit à quatre heures parentales non rémunérées par semaine.
- Kit de démarrage fiscal pour les jeunes qui entrent dans la vie active, avec des exonérations pour les premières années de travail.
- Développement des structures d'accueil.
- Soutien financier aux parents qui ne confient pas leurs enfants à une structure d'accueil avant l'âge de la scolarité obligatoire.



ACCROÎTRE L'OFFRE EN LOGEMENTS

- Construire plus, plus vite, et là où c'est possible, plus haut et plus dense.
- Abolir les mesures de compensation environnementale dans le périmètre de construction.
- Accélérer les procédures en fixant des délais contraignants et en réduisant le nombre d'études d'impact.
- Soutenir les acteurs privés à investir dans la construction de logements locatifs.



DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Adhérer aux objectifs climatiques européens.
- Développer massivement les énergies renouvelables d'ici 2030.
- Accélérer les procédures de la transition énergétique (fast-track-procedures).
- Créer un « guichet unique », un point de contact pour les demandes et l'octroi de permissions dans le domaine de l'environnement.

S'ENGAGER POUR UNE ÉCONOMIE COMPÉTITIVE

- Renforcer le soutien aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises artisanales et aux indépendants.
- Réorganiser l'organisation du temps de travail dans le dialogue social.
- Maintenir la compétitivité de la place financière et du secteur de l'industrie.
- Renforcer l'agriculture, la viticulture et la production alimentaire durable.



LE MEILLEUR CHOIX POUR NOTRE CIRCONSCRIPTION

CHAQUE ÉLECTEUR DISPOSE DE 23 SUFFRAGES. POUR SOUTENIR LE CSV VOUS POUVEZ :

01 soit noircir ou faire une croix dans le cercle blanc de la case au-dessus de la liste 4 du CSV. A partir de ce moment vous avez donné tous vos 21 suffrages au CSV et ne pouvez plus donner de voix supplémentaires à un ou plusieurs candidats, sinon votre bulletin de vote est nul.

02 soit donner 1 ou 2 voix aux candidats sur la liste 4 du CSV sans néanmoins distribuer plus que 23 suffrages. Si vous distribuez des voix nominatives aux candidats CSV vous ne pouvez plus noircir / faire une croix dans le cercle blanc de la case au-dessus de la liste, sinon votre bulletin de vote est nul.

CSV LISTE 4

Luc FRIEDEN		
Elisabeth MARGUE		
Diane ADEHM		
Maurice BAUER		
Laurent BRAUN		
Dr. Emilie COSTANTINI		
Alain DE BOURCY		
Alex DONNERSBACH		
Lynn FRANK		
Paul GALLES		
Marie Laure GOERES		
Jean-Marie HOFFMANN		
Marc LIES		
Laurent MOSAR		
Danira MUSTAFIC		
Vincent REDING		
Marthe SCHARFE		
Natalie SILVA		
Abby TOUSSAINT		
Serge WILMES		
Claude WISELER		

AMÉLIORER LES SOINS MÉDICAUX

- Créer plus de « maisons médicales » fonctionnant 24 heures sur 24.
- Soutenir la création de plus de cabinets médicaux extrahospitaliers équipés des appareils médicaux nécessaires (p. ex. IRM).
- Développer et optimiser les services d'urgence sur l'ensemble du territoire du pays.
- Elargir l'offre de prévention.



GARANTIR LA MOBILITÉ POUR TOUS

- Décharger les localités fortement touchées par le trafic routier en construisant des contournements.
- Prolonger le réseau du tram vers les communes limitrophes de la Ville de Luxembourg.
- Mise en place de trains avec une plus grande capacité de passagers, une présence de personnel d'accompagnement et de sécurité ainsi qu'une meilleure connexion au réseau ferroviaire international.
- Étendre les pistes cyclables et les chemins piétonniers continus pour en faire un réseau national continu.



ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ POUR PLUS DE LIBERTÉ

- Engager 700 policiers supplémentaires.
- Augmenter la présence policière et diminuer le travail administratif.
- Installer une vidéosurveillance aux endroits sensibles.
- Introduire la procédure de comparution immédiate pour les flagrants délits.

MODERNISER L'ÉCOLE PUBLIQUE

- Adapter l'enseignement des langues en introduisant plus de flexibilité et de choix pour l'élève.
- Introduire une véritable aide aux devoirs dans l'enseignement fondamental, à la place d'une simple surveillance des devoirs.
- Flexibiliser les sections classiques dans l'enseignement secondaire en offrant davantage de choix entre les différentes matières principales et secondaires.
- Renforcer la formation professionnelle en créant de nouvelles perspectives sous la forme de formations universitaires en alternance.



DEVELOPPER L'ÉTAT NUMÉRIQUE

- Accélérer la numérisation de toutes les procédures administratives.
- Introduire le principe du « Only once » : à l'avenir les citoyens et les entreprises ne devront transmettre certaines informations qu'une seule fois aux autorités et aux administrations.
- Inciter fiscalement les entreprises à prendre le virage numérique.

